



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Secrétariat général pour l'administration
Direction de l'Immobilier et de l'Environnement**

Paris, le **4 FEV. 2022**

2022 PP 32 MC4 Marché de travaux pour la construction d'une base instruction et de logistique BSPP
LOT 4.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération est relatif à la modification de contrat n°4 au marché de travaux 20190000022101 pour la construction d'une base instruction et de logistique pour la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), sise 1, avenue Guy Môquet 94460 - VALENTON – Lot n°4 : PLOMBERIE / CVC.

Par délibération n° 2019 PP 16 du 1er au 4 avril 2019, vous avez approuvé le principe de l'opération et l'engagement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour désigner les titulaires des cinq lots pour la construction de cette base.

Les 5 lots couvrant l'opération sont les suivants :

Lot n° 1 : Installation de chantier / démolition / curage / gros œuvre / charpente / façade / étanchéité / couverture / menuiserie extérieures / serrurerie / appareils élévateurs

Lot n° 2 : Cloisons plâtrerie / faux plafond / menuiseries intérieures / carrelage / faïence / sols souples / peinture

Lot n° 3 : Electricité CFO CFA

Lot n° 4 : CVC plomberie

Lot n° 5 : VRD / espaces verts / mobilier extérieur

Par délibération n° 2019 PP 31 du 8 au 11 juillet 2019, vous m'avez autorisé à signer les marchés de travaux pour l'opération relative à la construction de cette base d'instruction et de logistique pour la BSPP.

Le marché de travaux pour cette opération de construction – Lot 4 : PLOMBERIE / CVC a été notifié le 2 octobre 2019 à la société CHARPENTIER pour un montant global et forfaitaire de 1 837 183,07 € HT, soit de 2 204 619,68 € TTC (TVA à 20%).

Le contrat a fait l'objet des modifications suivantes :

- La modification de contrat n°1, notifiée au titulaire du marché le 24 février 2021, pour contractualiser des prestations en plus-value, à hauteur de 17 251,65 € HT, soit de 20 701,98 € TTC (TVA 20%), et prolonger le délai d'exécution du marché, du 15 avril 2021 au 20 juillet 2021, en raison de l'immobilisation du chantier durant le confinement lié à la Covid-19.

Le nouveau montant du marché s'élevait alors à 1 854 434,72 € HT, soit à 2 225 321,66 € TTC (TVA 20%) ;

- La modification de contrat n°2, notifiée au titulaire du marché le 6 juin 2021, pour contractualiser des prestations en plus-value et moins-value et de nouveau prolonger le délai d'exécution du marché du 21 juillet 2021 au 24 septembre 2021, suite à plusieurs découvertes liées à la structure des bâtiments existants lors des travaux de gros œuvre et à un retard sur l'avancement des travaux pour les lots n°1 et n°2. Cette modification de contrat emportait une plus-value de 63 601,34 € HT, soit 76 321,61 € TTC (TVA 20%), portant le nouveau montant du marché à 1 918 036,06 € HT, soit à 2 301 643,27 € TTC (TVA 20%) ;

- La modification de contrat n°3 pour contractualiser des prestations en plus-value, à hauteur de 8 946,99 € HT, soit de 10 736,39 € TTC (TVA 20%), et prolonger le délai d'exécution du marché du 25 septembre 2021 au 15 novembre 2021 en raison de travaux supplémentaires pour les lots n°1 et n°2.

Le nouveau montant du marché s'élevait à 1 926 983,05 € HT, soit à 2 312 379,66 € TTC (TVA 20%).

Le projet de modification de contrat n°4 a pour objet la contractualisation de prestations en plus-value, de 6 970,15 € HT, soit de 8 364,18 € TTC (TVA 20%).

Ce projet de modification porte ainsi le montant total du marché découlant de la modification de contrat n°3 à 1 933 953,20 € HT, soit à 2 320 743,84 € TTC (TVA 20%), valeur M0 (mars 2019).

L'incidence financière de la modification de contrat n°4 sur le montant total du marché après la modification de contrat n°3 est de 0,36 %.

L'incidence financière cumulée des modifications de contrat représente une augmentation de 5,27 %.

Ce projet de modification de contrat n°4 fera l'objet d'une présentation à la commission d'appel d'offres de la Ville de Paris le 15 février 2022, pour avis.

Par conséquent, j'ai l'honneur de demander à votre assemblée de bien vouloir m'autoriser à signer la modification de contrat n°4 au marché de travaux pour la construction d'une base instruction et de logistique pour la brigade de sapeurs-pompiers de Paris 1, avenue Guy Môquet 94460 - VALENTON – Lot n°4 : PLOMBERIE / CVC.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget spécial de la préfecture de police, exercices 2022 et suivants, à la section investissement.

Tel est l'objet de ce projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet de police



Didier LALLEMENT